

THÉÂTRE DE LA PRIVACY : GIVE MY DATA



Co-auteurs : Thomas Saint-Aubin, Jade Caboche, Olivia Ferchaud / **Mise en scène:** Thomas Saint-Aubin
Comédiens et distribution : Olivia Ferchaud (Carlène), Jade Caboche (Charlotte), Laure Schmitz (prof principale), Tom Caire (Thomas de Toulouse-Lautrec), Thomas Saint-Aubin (un client du bar) , Florent André (un geek bizarre à l'époque de Jade au Bar), Miguel Garre (un haut-fonctionnaire du ministère espagnol de l'éducation nationale), Elise Debies (un parent d'élève)

Scène 1.

Nous sommes en 2023. Charlène, avocate, rejoint sa fille à la terrasse d'un café Elle revient d'un voyage d'affaire, exténuée. Elle demande à sa fille Charlotte, 17 ans, un retour sur son rendez-vous avec la conseillère d'orientation...

Scène 2.

Charlène est en ligne depuis chez elle avec la professeure principale de Charlotte. Charlène souhaite récupérer les données d'apprentissages de sa fille afin de l'aider "à construire son avenir"...

Scène 3.

An 2028. Charlotte est devenue experte en e-réputation. Elle rejoint un client au bar où travaille sa mère, Charlène étant désormais une serveuse épanouie. Charlotte raconte alors son parcours professionnel en conséquence de l'analyse de ses données d'apprentissages...

21h25 conclusion de cette partie par le Conseil National du Numérique puis échange avec la salle

Personnages :

Charlène, mère de Charlotte.

Charlotte, fille de Charlène.

Laure, Professeure principale de Charlotte.

Tom Caire, Comédien client eReputation, Thomas de Toulouse-Lautrec
Serveur

Scène 1. Charlène, Charlotte et un serveur - Terrasse de café

Nous sommes en 2023. Charlène rejoint sa fille à la terrasse d'un café. Elle revient d'un voyage d'affaire, exténuée. Le serveur lui sert un verre de Chardonnay sans lui demander. C'est une habituée... Elle regrette sa vie. Working girl, ce n'était peut être pas fait pour elle.

Charlène embrasse sa fille qui n'apprécie que peu ce genre de contact.

Elle demande à sa fille Charlotte, 17 ans, très occupée sur son smartphone, un retour sur son rv avec la conseillère d'orientation.

CHARLENE. – Alors Charlotte, ce rendez-vous avec ta conseillère d'orientation ?

CHARLOTTE. – J'sais pas.

CHARLENE. – Comment ça ? Non, mais tu peux arrêter avec ton portable cinq minutes ?

CHARLOTTE. – Mais quoi maman ? Non mais détends-toi quoi. J'sais pas je te dis.

CHARLENE. – Non mais là je veux qu'on parle. Il s'agit de ton avenir !

CHARLOTTE. – T'as l'air crevée de ton voyage. Tu vas pas être fraîche pour ton e-plaidoirie de ce soir.

CHARLENE. – C'est pas le sujet, pose-moi ce portable ou tu ne passes pas en 9G le mois prochain.

CHARLOTTE. (lache son portable) – Tu veux savoir quoi ?

Elle propose rien, c'est naze. Elle me connaît pas. Elle a juste regardé mes notes et j'ai fait un test en ligne. Comme tout le monde : c'est assez impersonnel...

Je peux faire des trucs mais je sais pas.

CHARLENE. – Quels trucs ? C'est quoi « des trucs » ?

CHARLOTTE. – Un peu comme toi maman, je suis perdue, je sais pas trop. Bah voilà, trop tard, mes potes m'ont géoloc', j'dois y aller sinon c'est la crise. M'attends pas pour diner.

Elle sort.

Charlène est inquiète, elle appelle un copain qui lui parle d'une start-up qui analyse les données d'apprentissage pour aider dans l'orientation.

CHARLENE. – Allô Thomas ? Je te dérange pas ? Ah, t'es à la Privacy Tech... Je sais plus quoi faire pour Charlotte. Le rendez-vous avec sa conseillère d'orientation n'a pas donné grand-chose. Tu as pas une idée toi ? Elle me dit que les tests sont pas vraiment personnalisés, t'avais pas monté une start-up sur le sujet y'a quelques années avec les données d'éducation ?

NOIR

-

Scène 2. Charlène, Laure – Bureau des professeurs

Charlène est en ligne depuis son bureau avec la professeure principale de Charlotte. La professeure principale effectue une lecture mécanique des solutions récentes qu'elle peine à appréhender, ce qui énerve Charlène qui ne comprend pas tout.

CHARLENE. – Comment ça vous n'avez pas compris mon inbox ? C'est pourtant clair : je souhaiterais récupérer les données d'apprentissage de ma fille Charlotte depuis le début du collège.

LAURE. (mal à l'aise) – Ecoutez, je ne peux pas vous aider sur tout, le responsable de traitement du lycée est absent. Moi je vous reçois car je suis la professeure principale de Charlotte mais je suis encore peu familière de ces pratiques... Ce sont des sujets complexes.

CHARLENE. – Oui, je comprends. Mais vous savez, à la suite du plan numérique à l'école de 2016... Il doit bien avoir une trace de tout ce que Charlotte a fait en cours sur les iPad scolaires depuis la 6^e ?

LAURE – Oui biensur, nous avons différentes catégories de données issues de l'usage des tablettes par les élèves de notre établissement. Nous disposons des données liées directement à ses cours, d'autres à ses notes et appréciations, d'autres liées aux MOOCs auxquels elle a assisté, d'autres relatives aux travaux réalisés à plusieurs... Alors dites moi : vous voudriez en faire quoi ?

CHARLENE. – L'aider à construire son avenir ! Enfin, en espérant qu'un maximum de données ait été conservées.

LAURE. (hésitante) – Alors... Visiblement... La durée de conservation dépend de la catégorie des données conservées, comme je vous le disais. Par exemple, les données de connexion aux sites non institutionnels sont effacées après chaque trimestre alors que celles relatives aux notes et appréciations conservés pendant 10 ans à l'issue de chaque cycle.

CHARLENE. – Ah oui c'est divers et varié ! Comment faire en pratique pour connaître et récupérer ces données d'apprentissage ?

LAURE. – Il y a le droit d'accès à ces données d'une part, et le droit de portabilité de ces données d'autre part. Le tout doit être fait selon le cadre légal en vigueur.

CHARLENE – En gros, je ne peux pas avoir ça aujourd'hui et je vais devoir faire certaines procédures ?

LAURE. – Oui, enfin... Il convient de vous diriger vers un Responsable de Traitement du lycée et voir avec lui la catégorie de données que vous souhaitez obtenir. Il vous faudra aussi fournir différents types de justificatifs en ligne, savoir dans quel format vous voulez les obtenir, etc.

CHARLENE. – Donc, moi, sa mère je peux légalement récupérer l'ensemble de ses données personnelles ? Ca ne pose pas de problème, elle n'a pas à y consentir ?

LAURE. - Charlotte est mineure mais par votre intermédiaire de représentant légal, il est possible de récupérer la plupart de ces données.

NOIR

Scène 3. Charlène, Charlotte et un comédien – Terrasse de café

2028, 5 ans plus tard, Charlotte rejoint un client au bar où travaille sa mère, qui est désormais une serveuse épanouie. Charlotte embrasse sa mère.

CHARLOTTE. – Charlotte Kindt, enchantée de vous rencontrer IRL. Vous voyez la serveuse là-bas ? C'est ma mère !

THOMAS de TOULOUSE-LAUTREC. . – Ah vraiment ? Mais vous m'aviez dit qu'elle était avocate d'affaires.

CHARLOTTE. – Oui, c'est drôle mais elle était pas faite pour ce métier. Elle vivait un stress pas possible et ça collait pas à sa personnalité. C'est grâce à elle que j'ai pu savoir ce que je voulais faire dans ma vie.

THOMAS de TOULOUSE-LAUTREC. – En somme vous êtes devenue experte en eRéputation grâce à elle ?

CHARLOTTE. – Oui, nous savez, à l'époque, elle a vraiment dû s'adapter pour récupérer mes données d'apprentissage. Elle a tout récupéré depuis mon entrée au collège !

Après, elle a fait analyser ces données et ça a beaucoup servi mon parcours professionnel. Avec certaines de mes compétences déjà validées en ligne, je n'ai pas eu besoin de postuler à mon poste actuel.

THOMAS de TOULOUSE-LAUTREC (ironique, il ne comprend rien à ce qu'elle lui raconte) . – Ah oui, je ne comprends pas qu'on ait pu faire sans - pendant toutes ces années !

CHARLOTTE. – Bon, M. de Toulouse-Lautrec, sinon, votre dossier là, c'est un peu compliqué. En gros, cette histoire de toiles de votre aïeul qui re-surgissent de nulle part, surtout qu'elles sont un peu de mauvais goût... Ca rompt avec l'image de base du Toulouse-Lautrec, celui d'origine...

THOMAS de TOULOUSE-LAUTREC. – Mais c'est surtout que ça joue sur mon e-réputation à moi, enfin, sur mon patronyme. Moi, "c'est ma marque !" J'ai rien demandé... ces histoires qui ressortent sur mon aïeul, c'est dégueulasse Internet! Je n'ai jamais voulu qu'on sorte ces toiles, je les planquais dans mon grenier, moi...

CHARLOTTE. – Bah oui... C'est sur que ça fait mauvais genre.

Rassurez vous : on va évidemment arranger tout ça, mais c'est compliqué pour vous, parce que ce ne sont pas vos données personnelles... (elle regarde sa mère avec tendresse).

On va gérer ça avec le droit d'auteur : ma mère avait une collègue avocate spécialiste en la matière, qui pourrait vous renseigner sur le droit de divulgation ! Maman !?

NOIR - FINAL - STANDING OVATION

Après la saynète 2, TSA invite à monter sur scène notre invité d'honneur : le ministère de l'éducation nationale espagnole (un peu d'auto-dérision sur le fait que nous n'avons pas eu les sommités espérées!), Me Miguel Garre.

Il fait un discours en expliquant, en bon politique, que c'est très bien l'éducation numérique mais il explique à demi-mot qu'il refuse la portabilité des données aux parents (en fait il a signé un accord exclusif avec Apple en contrepartie d'une remise financière sur la fourniture des Ipad à tous les collégiens espagnols).

Une mère de famille, avocate spécialisée en droit des données personnelles de profession (Elise Debies) l'interroge sur ce mystérieux accord avec Apple qu'elle ne digère pas..